

II

*Le secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à
l'ambassadeur du Canada*

(Traduction)

Washington, le 10 avril 1978

Excellence,

J'ai l'honneur de faire référence à votre note du 31 mars 1978 au sujet du programme de coopération dans le domaine du développement de la télédétection spatiale portant sur l'information mondiale sur les récoltes.

Le programme décrit dans le Protocole d'entente pour la coopération dans le domaine du développement de la télédétection spatiale portant sur l'information mondiale sur les récoltes entre le ministère de l'Agriculture du Canada et le Département de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique, avec la participation du ministère de l'Énergie, des mines et des ressources du Canada, de la *National Aeronautics and Space Administration* des États-Unis et de la *National Oceanic and Atmospheric Administration* des États-Unis, signé le 14 mars 1978, reçoit l'approbation de mon Gouvernement, lequel accepte que votre note et la présente réponse, de même que le Protocole d'entente ci-joint, constituent entre nos deux Gouvernements un accord de coopération dans le domaine du développement de la télédétection spatiale portant sur l'information mondiale sur les récoltes, lequel prend effet à compter de la date de la présente réponse pour une période de trois ans, à moins qu'il ne soit dénoncé d'ici là par l'un ou l'autre Gouvernement sur préavis écrit de six mois ou qu'il ne soit prorogé de gré à gré.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le secrétaire d'État,
R. C. BREWSTER

Son Excellence Peter M. Towe,
Ambassadeur du Canada